

Réf: Dossier 304768

Avis de constitution

SOCIETE « EHOURLAN KOFFI ET KOBENA » en abrégé « E2K  
CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN ANYAMA SICOGI CONCORDE CARR.  
BOIS SEC , Lot 1950, Ilot 187

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EHOURLAN KOFFI ET KOBENA » en  
abrégé « E2K CONSTRUCTION »

Objet : GENIE CIVIL,  
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,  
HYDRAULIQUE,  
FROID ET CLIMATISATION,  
ELECTICITE,  
HYDROCABURE,  
INDUSTRIE ,  
AMENAGEMENT FONCIER,  
PROMOTION IMMOBILIERE,  
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT,  
TRANSPORT ,  
CONSTRUCTION,  
FOURNITURE D'EQUIPEMENT ET MATERIEL  
BIOMÉDICAUX ,  
FOURNITURE DE MOBILIER,  
IMPORT-EXPORT,  
FORMATION ,  
DISTRIBUTION ,  
SALUBRITE,  
COLLECTE ET GESTION DES ORDURES,  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION,  
FOUNITURES DIVERSES ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA SICOGI CONCORDE CARR. BOIS SEC , Lot 1950, Ilot 187

Dirigeant(s) M KOBENA KOUAKOU DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02403 du 15/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28853/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

